

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 535 du 8 août 1941 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 535

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
8 août 1941

Numéro JO
n° 537 du 31/08/1941

Date du numéro
31 août 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 décret du 18 juin 1884

Vules radiogrammes ministériels C, 4 du 6 mars, et 99 du 8 mai 1941,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1°, — Est promulguée à la Côte française des Somalis la loi du 3 mai 1941 modifiant la loi du 8 février 1941 relative aux règlements de certaines dettes en monnaies étrangères, Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires,

N'OUAILHETAS.